

Nouméa, le 25 MARS 2014

DIRECTION DE  
L'ENVIRONNEMENT

Service de la Prévention des  
Pollutions et des Risques

Bureau de l'Environnement  
Industriel et des  
Installations Classées  
pour la Protection  
de l'Environnement

6 route des artifices  
BP 3718  
98846 Nouméa Cedex

*Le Directeur,*

à

Mutuelle des Fonctionnaires  
28 rue Olry  
BP N2  
98849 Nouméa Cédex

Objet : installations classées pour la protection de l'environnement – dossier de déclaration d'exploiter un ouvrage de traitement des eaux usées prévu dans le projet d'extension et de réaménagement de locaux de la Mutuelle des Fonctionnaires

Référence : dossier reçu le 11 octobre 2013

Pièces jointes : - formulaire de déclaration d'une installation classée  
- mémo relatif à la déclaration ICPE  
- délibération n°10277 /DENV/SE du 30 avril 2009

Madame, Monsieur,

Vous avez fait adresser par (architecte) un dossier de déclaration pour l'ouvrage de traitement des eaux usées prévu dans le projet d'extension et de réaménagement de locaux de la Mutuelle des Fonctionnaires, sur la commune de Nouméa.

Après avis de l'inspection des installations classées consultée en application du code de l'environnement (Livre IV - Titre I - art. 411 à 419), il s'avère que le dossier déposé n'est pas conforme aux exigences de la réglementation.

Je vous invite en conséquence à régulariser votre dossier dans un délai de trois mois en tenant compte du formulaire de déclaration d'une installation classée ci-joint accompagné d'un mémoire technique détaillant les calculs de dimensionnement de l'ouvrage ainsi que le contrat de maintenance prévu. Le dossier devra être transmis en trois exemplaires papier et un exemplaire sous format informatique.

Je vous informe, qu'en application de l'article 415-7 du code de l'environnement, lorsqu'une installation est mise en service, celle-ci doit faire l'objet d'une déclaration de mise en service, fournie en 3 exemplaires papier par l'exploitant.

Cette affaire est suivie par  
classées à la direction de l'environnement  
tout renseignement complémentaire.

inspectrice des installations  
qui reste disponible pour

Je vous prie d'agréer, Monsieur le gérant, l'expression de ma considération distinguée.

La directrice de l'environnement p.i

  
Céline MARTINI

